

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REQU A LA SOUS-PRÉFECTURE LE 12 MAI 2010 CASTELSARRASIN - 82

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE DIX LE SIX MAI (06/05/2010)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 29 AVRIL 2010, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT **Adjoints**,

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme. Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUd, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHEs, Mme Nathalie DA MOTA, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, Mme Carine NICODEME, M. Claude GAUTHIER, M. Patrice CHARLES **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRESENTES :

M. Guy-Michel EMPOCIELLO (représenté par M. REDON) **Adjoint**

M Abdelkader SELAM (représenté par M. BOUSQUET), M. Gérard VALLES (représenté par M. NUNZI), M. Guy ROQUEFORT (représenté par Mme ROLLET), Mme Nathalie GALHO (représentée par Mme NICODEME) **Conseillers Municipaux**

Mme DA MOTA est nommée secrétaire de séance.

Rapporteur : M. REDON

38 - 06 mai 2010

FETE DU CHASSELAS – MANIFESTATION 2010

Monsieur Redon informe l'assemblée communale que la ville de Moissac, l'Office de Tourisme et le Syndicat du Chasselas AOC de Moissac organisent sous l'égide du réseau « Sites Remarquable du Goût » le chasselas et les terroirs en fête, les 18 et 19 septembre 2010, manifestation complémentaire à la fête des Fruits et des Légumes qui a lieu tous les deux ans.

Plan de financement prévisionnel :

RECETTES		DEPENSES	
Commune	9000 euros	Communication	3 000
AOC Chasselas	2500 euros	Organisation	12 000
Conseil Général	1500 euros		
Autres	2000 euros		
	15 000 euros	TOTAL	15 000 euros

LE CONSEIL COMMUNAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE

APPROUVE l'organisation de la manifestation « Le chasselas et les terroirs en fête »

APPROUVE le plan de financement ci-dessus

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les différents partenaires publics afin d'obtenir les subventions appropriées

Pour copie conforme
Moissac le 07 mai 2010



Le Maire
Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :